

canadienne soit exposée aux pressions continues et rationnelles de la concurrence en vue d'accroître son efficacité et, au besoin, de l'encourager et de la restructurer. Mais l'opération reste difficile pour l'industrie. L'adaptation est pénible. Le processus est pénible et comporte des risques, car il nécessite ordinairement des placements accrus pour obtenir un résultat aléatoire. Il faut avant tout avoir confiance. Un homme qui fait face à une concurrence accrue de ce genre et qui fait les placements et les adaptations nécessaires doit avoir confiance.

● (4.00 p.m.)

La décision subite et arbitraire du ministre des Finances d'annoncer un changement de ce genre sans préavis ne peut être qu'inquiétante et destructrice et diminuer la confiance dont les hommes d'affaires canadiens ont besoin. Je dois signaler au ministre que les hommes d'affaires canadiens ne peuvent prévoir maintenant comment agira vraisemblablement le gouvernement. Le gouvernement avait annoncé qu'il éliminerait la surtaxe de 3 p. 100 à la fin de la présente année. Il y a renoncé. Le gouvernement avait annoncé que le tarif en vertu du GATT serait réduit méthodiquement au cours des années et puis subitement, sans avertissement, on nous apprend que les règles seront modifiées à compter de demain matin. Il est inutile d'agir ainsi. Cette surprise et ce choc ne favorisent pas une restructuration maximum de l'industrie canadienne. Cela ne fait qu'ajouter au processus un élément d'irrationalité puisqu'il se peut que le gouvernement actuel prenne des décisions arbitraires à un rythme accru.

En outre, l'industrie canadienne n'est pas dédommée par de nouveaux débouchés commerciaux. Si le gouvernement actuel savait de quoi il retourne et s'il était prêt à faire plus de concessions qu'à l'époque du traité du GATT, il aurait pu obtenir davantage en retour à ce moment-là. Il aurait pu ouvrir des portes. Voilà un autre exemple de ces revirements soudains de politique destinés à procurer des effets à court terme qui ne se rattachent pas vraiment d'une façon rationnelle à une planification à long terme. Ce sont des trucs, rien de plus, très douteux en outre.

On insistait très fortement sur la nécessité de restructurer l'industrie canadienne et d'en accroître l'efficacité. Les protagonistes de ce processus ne s'attachent pas suffisamment aux moyens de faire accéder l'industrie canadienne aux débouchés à des conditions acceptables de concurrence. Il est, à mon avis, très contestable que le Canada puisse restructurer son industrie et intensifier sa technologie compte tenu de toutes les économies et de la production en série nécessaires, par le seul

moyen d'ententes multilatérales. Et même si c'était possible, une annonce arbitraire du ministre, comme celle-là, ne fait pas nécessairement partie de ce processus.

Il est juste de dire que la Suède a été exposée depuis longtemps à la concurrence internationale et qu'elle a mis au point des industries très spécialisées. Elle fait partie du groupe des Sept et elle a accès en franchise à un marché de quelque 100 milliards de dollars. Pourtant, à l'instar de la Grande-Bretagne, et malgré l'ampleur de ce marché libre, elle voudrait entrer dans le Marché commun. Le Canada, lui, s'efforce de mettre sur pied une industrie moderne et complexe disposant d'un marché libre de moins de 25 millions de consommateurs.

Comment peut-on espérer résister, comme la Suède et la Grande-Bretagne, aux pressions dont elles font l'objet? Le Canada est-il différent ou particulier à cet égard? N'allons-nous pas être assujettis aux mêmes pressions? Cette tendance ne comporte-t-elle pas une incitation à restructurer l'industrie canadienne au moyen d'une concurrence intensifiée par une baisse des tarifs douaniers? Si nous voulons soutenir la concurrence dans le monde, il nous faut avoir accès aux marchés nécessaires et bénéficier de conditions comparables à celles de nos compétiteurs. Une société américaine a accès à un marché de 200 millions d'habitants, libre de tout tarif. Il en va de même de l'industrie dans un marché commun sans tarif. Comme l'industrie canadienne est de plus en plus exposée à la concurrence, cette initiative doit n'être qu'une partie d'un programme sérieux d'encouragement à l'efficacité et à l'expansion de l'industrie canadienne.

Les concessions canadiennes annoncées par le ministre auraient dû servir à ouvrir des portes qui, à leur tour, pourraient être très utiles à l'industrie du Canada, lui donnant une bonne chance de soutenir la concurrence sur le plan international. Pour le moins, ces concessions auraient dû aider les Canadiens qui s'occupent de l'industrie du pétrole, comme aussi les pêcheurs et les agriculteurs. Il est difficile de comprendre l'attitude arbitraire et la tournure d'esprit du ministre des Finances (M. Benson). Il avait quelque chose à donner et il n'a même pas pris la peine d'obtenir quelque chose en retour.

Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a mentionné la question d'importance vitale des relations fédérales-provinciales. Il a dit que «l'évidence de consultations et d'une coordination plus poussées quant à la politique fiscale l'encourageait beaucoup». Il a félicité les provinces de leurs «efforts énergiques... pour améliorer ou maintenir l'équilibre budgétaire.» La plupart des provinces méritent des félicitations chaleureuses pour